



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 08 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vieux-Reng, se sont réunis à 19h00 à la salle des mariages de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre MANFROY, Mme Isabelle BRISSON, M. Ghislain LAURENT, M. Michaël STOCKER, M. Olivier CHERONT, Mme Nadège HOEL, M. François BLANCHARD, M. MAGHUE Alexandre, Mme Isabelle PELERIAUX, Mme Catherine RIBAUVILLE, Mme Amandine LISSE

EST EXCUSEE : Mme Virginie LECOMPTE

ABSENT : M. Sébastien DECAIX

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil en la personne de Mme Amandine LISSE.

I. AERODROME DE LA SALMAGNE

Su l'invitation de M. le Maire, M. MEURANT, vice-président de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge chargé du développement économique a accepté de venir informer le conseil municipal sur le changement d'usage de l'aérodrome de la Salmagne évoqué dans la presse.

II. DOSSIER CONSOLIDATION DE L' EGLISE

Présentation de devis pour le confortement de l'église. Le conseil souhaite prendre contact avec les communes ayant travaillé avec la société SRMH 62920 GONNEHEM avant prise de décision.

III – ILLUMINATION DES CANDELABRES POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE

Délibération du Conseil municipal pour la mise à disposition temporaire des candélabres et autres supports d'éclairage public dans le cadre des illuminations des fêtes de fin d'année par la Communauté d'Agglomération de Maubeuge (pose et raccordement)

IV – PASSAGE A LA M57

Une nouvelle délibération est prise par le Conseil municipal pour adhérer au nouveau référentiel budgétaire et comptable dit M57. Ce référentiel budgétaire et comptable M57 sera généralisé au 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs.



V – TRAVAUX DE VOIRIES

Délibération pour l'acceptation du marché AM 19.56 lot n°1 travaux d'entretien de voiries pour un montant total de 15244 Euros TTC (charge communale 50%).

VI – GROUPEMENT DE COMMANDES VOIRIES

Délibération pour adhérer au groupement de commande voiries de l'Agglomération.

VII – ACTUALISATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUITE AUX CLASSEMENTS DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Délibération pour approbation du tableau de classement des voies d'intérêt communautaire : rue du 11 novembre 246 m de long 3 m de largeur surface de 738 m², voie communale revêtue.

◆◆◆

Monsieur le Maire clôture les débats à 21h45, remercie les conseillers municipaux et lève la séance.